

Sur l'article 7, M. Parent demande qu'on lui soit rendu compte de l'administration forestière qui puisse requérir la mise en défense des terrains de pâturages montagneux menacés, ce qui est le Conseil d'Etat.

Après quelques observations présentées par le rapporteur, M. Michel, contre l'amendement proposé, le Gouvernement déclare qu'il ne l'accepte pas.

M. Krantz soutient la rédaction de la commission. L'amendement de M. Parent est repoussé par 175 voix contre 90.

Sur l'article 10, M. Girard critique la rédaction de la commission, laquelle est maintenue par le rapporteur, M. Michel. Les articles 10 à 17 sont adoptés.

DEPOT D'UN DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE M. Girard dépose sur le bureau un décret du Président de la République contenant une nouvelle rédaction du titre IV de la loi qui est en discussion.

M. Buffet souleva une question touchant à la constitution. L'orateur dit que cette rédaction doit être renvoyée à la commission. (La droite applaudit.)

M. Michel rapporteur, dit que la commission s'est déjà prononcée. L'Assemblée a adopté les conclusions de M. le Président, le renvoi de la rédaction, à la commission, a été prononcé.

BUDGETS DE 1879 ET DE 1880 M. Malens dépose sur le bureau les règlements des comptes du budget de 1879 et le rapport du budget de l'année 1880.

La prochaine séance est fixée à jeudi, à 3 heures. La séance est levée à 5 heures.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS (Service télégraphique particulier) Séance du 14 décembre Présidence de M. GAMBETTA

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE OBLIGATOIRE La Chambre continue la discussion du projet de loi tendant à rendre l'enseignement primaire obligatoire.

M. Jozon, relevant un argument avancé par M. de La Basseterie, insiste sur la nécessité de l'obligation et de la laïcité de l'instruction primaire au point de vue de l'avenir et du relèvement du pays.

M. Villiers combat la suppression de l'enseignement religieux et demande si on doit sacrifier l'intérêt de toutes les confessions à 82,000 individus, ayant déclaré n'appartenir à aucun culte.

L'orateur reproche à la loi de violer la liberté des consciences en bannissant la Religion qui est la meilleure gardienne de la propriété individuelle et de la laïcité de l'Etat.

Le journal de M. Blanqui : Ni Dieu ni Maître, cesse d'être quotidien pour devenir hebdomadaire. La riposte des opportunistes aux attaques dont M. Albert Joly est l'objet, ne s'est pas fait attendre.

ROUBAIX-TOURCOING et le Nord de la France

MM. Menton et Girard, députés du Nord, ont déposé au Sénat une pétition des contribuables indirects de Douai.

Après quelques observations présentées par le rapporteur, M. Michel, contre l'amendement proposé, le Gouvernement déclare qu'il ne l'accepte pas.

M. Krantz soutient la rédaction de la commission. L'amendement de M. Parent est repoussé par 175 voix contre 90.

Sur l'article 10, M. Girard critique la rédaction de la commission, laquelle est maintenue par le rapporteur, M. Michel. Les articles 10 à 17 sont adoptés.

DEPOT D'UN DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE M. Girard dépose sur le bureau un décret du Président de la République contenant une nouvelle rédaction du titre IV de la loi qui est en discussion.

M. Buffet souleva une question touchant à la constitution. L'orateur dit que cette rédaction doit être renvoyée à la commission. (La droite applaudit.)

M. Michel rapporteur, dit que la commission s'est déjà prononcée. L'Assemblée a adopté les conclusions de M. le Président, le renvoi de la rédaction, à la commission, a été prononcé.

BUDGETS DE 1879 ET DE 1880 M. Malens dépose sur le bureau les règlements des comptes du budget de 1879 et le rapport du budget de l'année 1880.

La prochaine séance est fixée à jeudi, à 3 heures. La séance est levée à 5 heures.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS (Service télégraphique particulier) Séance du 14 décembre Présidence de M. GAMBETTA

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE OBLIGATOIRE La Chambre continue la discussion du projet de loi tendant à rendre l'enseignement primaire obligatoire.

M. Jozon, relevant un argument avancé par M. de La Basseterie, insiste sur la nécessité de l'obligation et de la laïcité de l'instruction primaire au point de vue de l'avenir et du relèvement du pays.

M. Villiers combat la suppression de l'enseignement religieux et demande si on doit sacrifier l'intérêt de toutes les confessions à 82,000 individus, ayant déclaré n'appartenir à aucun culte.

L'orateur reproche à la loi de violer la liberté des consciences en bannissant la Religion qui est la meilleure gardienne de la propriété individuelle et de la laïcité de l'Etat.

Le journal de M. Blanqui : Ni Dieu ni Maître, cesse d'être quotidien pour devenir hebdomadaire. La riposte des opportunistes aux attaques dont M. Albert Joly est l'objet, ne s'est pas fait attendre.

ROUBAIX-TOURCOING et le Nord de la France

MM. Menton et Girard, députés du Nord, ont déposé au Sénat une pétition des contribuables indirects de Douai.

Après quelques observations présentées par le rapporteur, M. Michel, contre l'amendement proposé, le Gouvernement déclare qu'il ne l'accepte pas.

M. Krantz soutient la rédaction de la commission. L'amendement de M. Parent est repoussé par 175 voix contre 90.

Sur l'article 10, M. Girard critique la rédaction de la commission, laquelle est maintenue par le rapporteur, M. Michel. Les articles 10 à 17 sont adoptés.

DEPOT D'UN DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE M. Girard dépose sur le bureau un décret du Président de la République contenant une nouvelle rédaction du titre IV de la loi qui est en discussion.

M. Buffet souleva une question touchant à la constitution. L'orateur dit que cette rédaction doit être renvoyée à la commission. (La droite applaudit.)

M. Michel rapporteur, dit que la commission s'est déjà prononcée. L'Assemblée a adopté les conclusions de M. le Président, le renvoi de la rédaction, à la commission, a été prononcé.

BUDGETS DE 1879 ET DE 1880 M. Malens dépose sur le bureau les règlements des comptes du budget de 1879 et le rapport du budget de l'année 1880.

La prochaine séance est fixée à jeudi, à 3 heures. La séance est levée à 5 heures.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS (Service télégraphique particulier) Séance du 14 décembre Présidence de M. GAMBETTA

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE OBLIGATOIRE La Chambre continue la discussion du projet de loi tendant à rendre l'enseignement primaire obligatoire.

M. Jozon, relevant un argument avancé par M. de La Basseterie, insiste sur la nécessité de l'obligation et de la laïcité de l'instruction primaire au point de vue de l'avenir et du relèvement du pays.

M. Villiers combat la suppression de l'enseignement religieux et demande si on doit sacrifier l'intérêt de toutes les confessions à 82,000 individus, ayant déclaré n'appartenir à aucun culte.

L'orateur reproche à la loi de violer la liberté des consciences en bannissant la Religion qui est la meilleure gardienne de la propriété individuelle et de la laïcité de l'Etat.

Le journal de M. Blanqui : Ni Dieu ni Maître, cesse d'être quotidien pour devenir hebdomadaire. La riposte des opportunistes aux attaques dont M. Albert Joly est l'objet, ne s'est pas fait attendre.

ROUBAIX-TOURCOING et le Nord de la France

MM. Menton et Girard, députés du Nord, ont déposé au Sénat une pétition des contribuables indirects de Douai.

Après quelques observations présentées par le rapporteur, M. Michel, contre l'amendement proposé, le Gouvernement déclare qu'il ne l'accepte pas.

M. Krantz soutient la rédaction de la commission. L'amendement de M. Parent est repoussé par 175 voix contre 90.

Sur l'article 10, M. Girard critique la rédaction de la commission, laquelle est maintenue par le rapporteur, M. Michel. Les articles 10 à 17 sont adoptés.

DEPOT D'UN DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE M. Girard dépose sur le bureau un décret du Président de la République contenant une nouvelle rédaction du titre IV de la loi qui est en discussion.

M. Buffet souleva une question touchant à la constitution. L'orateur dit que cette rédaction doit être renvoyée à la commission. (La droite applaudit.)

M. Michel rapporteur, dit que la commission s'est déjà prononcée. L'Assemblée a adopté les conclusions de M. le Président, le renvoi de la rédaction, à la commission, a été prononcé.

BUDGETS DE 1879 ET DE 1880 M. Malens dépose sur le bureau les règlements des comptes du budget de 1879 et le rapport du budget de l'année 1880.

La prochaine séance est fixée à jeudi, à 3 heures. La séance est levée à 5 heures.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS (Service télégraphique particulier) Séance du 14 décembre Présidence de M. GAMBETTA

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE OBLIGATOIRE La Chambre continue la discussion du projet de loi tendant à rendre l'enseignement primaire obligatoire.

M. Jozon, relevant un argument avancé par M. de La Basseterie, insiste sur la nécessité de l'obligation et de la laïcité de l'instruction primaire au point de vue de l'avenir et du relèvement du pays.

M. Villiers combat la suppression de l'enseignement religieux et demande si on doit sacrifier l'intérêt de toutes les confessions à 82,000 individus, ayant déclaré n'appartenir à aucun culte.

L'orateur reproche à la loi de violer la liberté des consciences en bannissant la Religion qui est la meilleure gardienne de la propriété individuelle et de la laïcité de l'Etat.

Le journal de M. Blanqui : Ni Dieu ni Maître, cesse d'être quotidien pour devenir hebdomadaire. La riposte des opportunistes aux attaques dont M. Albert Joly est l'objet, ne s'est pas fait attendre.

ROUBAIX-TOURCOING et le Nord de la France

MM. Menton et Girard, députés du Nord, ont déposé au Sénat une pétition des contribuables indirects de Douai.

Après quelques observations présentées par le rapporteur, M. Michel, contre l'amendement proposé, le Gouvernement déclare qu'il ne l'accepte pas.

M. Krantz soutient la rédaction de la commission. L'amendement de M. Parent est repoussé par 175 voix contre 90.

Sur l'article 10, M. Girard critique la rédaction de la commission, laquelle est maintenue par le rapporteur, M. Michel. Les articles 10 à 17 sont adoptés.

DEPOT D'UN DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE M. Girard dépose sur le bureau un décret du Président de la République contenant une nouvelle rédaction du titre IV de la loi qui est en discussion.

M. Buffet souleva une question touchant à la constitution. L'orateur dit que cette rédaction doit être renvoyée à la commission. (La droite applaudit.)

M. Michel rapporteur, dit que la commission s'est déjà prononcée. L'Assemblée a adopté les conclusions de M. le Président, le renvoi de la rédaction, à la commission, a été prononcé.

BUDGETS DE 1879 ET DE 1880 M. Malens dépose sur le bureau les règlements des comptes du budget de 1879 et le rapport du budget de l'année 1880.

La prochaine séance est fixée à jeudi, à 3 heures. La séance est levée à 5 heures.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS (Service télégraphique particulier) Séance du 14 décembre Présidence de M. GAMBETTA

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE OBLIGATOIRE La Chambre continue la discussion du projet de loi tendant à rendre l'enseignement primaire obligatoire.

M. Jozon, relevant un argument avancé par M. de La Basseterie, insiste sur la nécessité de l'obligation et de la laïcité de l'instruction primaire au point de vue de l'avenir et du relèvement du pays.

M. Villiers combat la suppression de l'enseignement religieux et demande si on doit sacrifier l'intérêt de toutes les confessions à 82,000 individus, ayant déclaré n'appartenir à aucun culte.

L'orateur reproche à la loi de violer la liberté des consciences en bannissant la Religion qui est la meilleure gardienne de la propriété individuelle et de la laïcité de l'Etat.

Le journal de M. Blanqui : Ni Dieu ni Maître, cesse d'être quotidien pour devenir hebdomadaire. La riposte des opportunistes aux attaques dont M. Albert Joly est l'objet, ne s'est pas fait attendre.

ROUBAIX-TOURCOING et le Nord de la France

MM. Menton et Girard, députés du Nord, ont déposé au Sénat une pétition des contribuables indirects de Douai.

Après quelques observations présentées par le rapporteur, M. Michel, contre l'amendement proposé, le Gouvernement déclare qu'il ne l'accepte pas.

M. Krantz soutient la rédaction de la commission. L'amendement de M. Parent est repoussé par 175 voix contre 90.

Sur l'article 10, M. Girard critique la rédaction de la commission, laquelle est maintenue par le rapporteur, M. Michel. Les articles 10 à 17 sont adoptés.

DEPOT D'UN DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE M. Girard dépose sur le bureau un décret du Président de la République contenant une nouvelle rédaction du titre IV de la loi qui est en discussion.

M. Buffet souleva une question touchant à la constitution. L'orateur dit que cette rédaction doit être renvoyée à la commission. (La droite applaudit.)

M. Michel rapporteur, dit que la commission s'est déjà prononcée. L'Assemblée a adopté les conclusions de M. le Président, le renvoi de la rédaction, à la commission, a été prononcé.

BUDGETS DE 1879 ET DE 1880 M. Malens dépose sur le bureau les règlements des comptes du budget de 1879 et le rapport du budget de l'année 1880.

La prochaine séance est fixée à jeudi, à 3 heures. La séance est levée à 5 heures.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS (Service télégraphique particulier) Séance du 14 décembre Présidence de M. GAMBETTA

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE OBLIGATOIRE La Chambre continue la discussion du projet de loi tendant à rendre l'enseignement primaire obligatoire.

M. Jozon, relevant un argument avancé par M. de La Basseterie, insiste sur la nécessité de l'obligation et de la laïcité de l'instruction primaire au point de vue de l'avenir et du relèvement du pays.

M. Villiers combat la suppression de l'enseignement religieux et demande si on doit sacrifier l'intérêt de toutes les confessions à 82,000 individus, ayant déclaré n'appartenir à aucun culte.

L'orateur reproche à la loi de violer la liberté des consciences en bannissant la Religion qui est la meilleure gardienne de la propriété individuelle et de la laïcité de l'Etat.

Le journal de M. Blanqui : Ni Dieu ni Maître, cesse d'être quotidien pour devenir hebdomadaire. La riposte des opportunistes aux attaques dont M. Albert Joly est l'objet, ne s'est pas fait attendre.

SÉNAT (Service télégraphique particulier) Séance du 14 décembre 1880 PRÉSIDENT DE M. LÉON SAY

Bulletin Economique On nous télégraphie de Rome, 14 décembre, à la Chambre des députés :

Lettres Mortuaires et d'Obits à l'imprimerie Alfred Rebois. - Avis gratuits dans les deux éditions du Journal de Roubaix et dans la Gazette de Tourcoing (journal quotidien).

NOTABILITÉS COMMERCIALES de Roubaix

CONVOIS FUNÈRES et Obits

Belgique Déraillement d'un train-éclair